

Séance du 10 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

MMES. M. ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, CAMPOS Patricia, CAPDEVILLE Gaëlle, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN Francis, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, HUSTET Hervé, LACROIX Caroline, LAFFAILLE Denis, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, LENOIR Thomas, MALABAT Romain, PEYROULET Bernard, PROVENCE Julien, REIMANN Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

**Procuration(s) :**

Mmes BERGÉ Geneviève (F. CHAPOTHIN), LALANNE Gisèle (M. BAREILLE)

Date de la convocation
06 mars 2023

**Étai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
06 mars 2023

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 mars 2023
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Gérard CAYRON

et publication du

16 mars 2023
--------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le dix mars deux mille vingt-trois

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	560 242,64
- un excédent reporté de :	1 125 036,25
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 685 278,89
- un déficit d'investissement de :	591 070,15
- un déficit des restes à réaliser de :	311 357,81
Soit un besoin de financement de :	902 427,96

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	1 685 278,89
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	902 427,96
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	782 850,93
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	591 070,15

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sauvagnon

Le Maire, PEYROULET Bernard

